



Sixième Législature

INSTALLATION OFFICIELLE DU PARLEMENT DES JEUNES DU BENIN

Porto-Novo, le 02 septembre 2014

**DISCOURS DU PROF. MATHURIN COFFI NAGO,
PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE DU BENIN**

- **Mesdames et Messieurs les membres de la Conférence des Présidents ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants du Gouvernement ;**
- **Monsieur le Directeur de cabinet du Président de l'Assemblée Nationale ;**
- **Madame et Monsieur les Secrétaires Généraux Administratifs ;**
- **Mesdames et Messieurs les Conseillers Techniques et Chargés de Mission ;**
- **Messieurs les Directeurs techniques ;**
- **Mesdames et Messieurs les fonctionnaires parlementaires ;**
- **Mesdames et Messieurs les Jeunes parlementaires ;**
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

Je voudrais, avant tout propos, vous souhaiter la bienvenue au siège de l'Assemblée Nationale du Bénin, ce haut lieu chargé de l'histoire de notre pays.

Je voudrais vous dire la joie qui m'anime en procédant, ce jour, à l'installation officielle du Parlement des Jeunes du Bénin et à l'ouverture de sa première session.

Chers Jeunes Parlementaires,

Comme vous le savez, le Palais des gouverneurs où nous nous retrouvons ce jour, a joué un rôle important dans le passé colonial

de notre pays. Il représentait le cadre de travail du Gouverneur français. C'est ici qu'étaient prises les décisions politiques majeures engageant la vie du Dahomey, actuel Bénin. Depuis l'historique Conférence nationale de février 1990, ce même lieu a été choisi pour abriter le siège du parlement où les différentes lois qui doivent régir la vie de la Nation Béninoise sont discutées et votées. Au cœur des préoccupations souvent exprimées par les députés, se trouvent en bonne place les questions liées à la vie et au devenir de la jeunesse béninoise. Je peux vous assurer que toutes les occasions ont toujours été saisies par les parlementaires pour rappeler au Gouvernement le rôle, combien déterminant, de la jeunesse dans le développement de notre pays. Car, comme vous vous en doutez, la jeunesse est un capital précieux pour le développement d'un pays. C'est donc pour moi un réel plaisir de me retrouver en face de vous ce matin.

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

La création du Parlement des Jeunes est une initiative prise par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'espace francophone en 1999 au Sommet de Moncton au Canada. Elle répond au souci des dirigeants de créer un cadre de concertation et d'échanges entre les jeunes tout en les initiant à l'activité parlementaire. Sa mise en œuvre a été confiée à l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF) avec le soutien de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

L'APF a alors élaboré un guide définissant les modalités de constitution et de fonctionnement dudit parlement, à charge pour chaque pays de l'adapter à ses réalités internes.

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

Avant de revenir au processus qui a conduit à la mise en place du parlement qui sera installé tout à l'heure, je me dois, à la vérité, de dire qu'un parlement des jeunes a existé par le passé au Bénin,

notamment au début de la législature précédente. A ce parlement de jeunes, le Bureau de la 5^{ème} législature a apporté son appui total. Mais il s'est très tôt révélé que cette organisation, qui avait été créée par le Ministère chargé des Relations avec les Institutions (MCRI) et certaines institutions internationales, présentent quelques insuffisances majeures qui ont très tôt plombé son fonctionnement. En effet, elle s'est rapidement détournée de sa vision noble. Des signes de gestion hasardeuse et compromettante ont ainsi conduit à la scission de l'association et à la création d'une seconde entité dont les pratiques, à l'analyse, n'étaient qu'un prolongement des actes et comportements déjà connus et condamnés. Il ne pouvait d'ailleurs en être autrement quand on sait que la deuxième entité a été créée et dirigée par d'anciens membres du bureau de la première entité. Ces deux entités se disputaient la paternité de l'organisation.

C'est pour mettre fin à cette situation préjudiciable à l'image du Bénin et de sa jeunesse tout entière sur la scène internationale que l'Assemblée Nationale ainsi que d'autres institutions partenaires ont décidé de mettre fin à leur collaboration avec cette organisation de jeunes. Pour combler le vide ainsi créé, le Bureau de l'Assemblée Nationale a envisagé de la mise sur pied d'une nouvelle organisation fondée sur des critères respectant les normes de l'APF en matière de transparence et de représentativité intégrale du territoire national.

Pour y parvenir, j'ai instruit mes collaborateurs pour la mise en place d'une procédure adéquate.

Ainsi, après avoir défini les critères d'éligibilité et les quotas à affecter à chaque département suivant son poids démographique, il a été lancé un appel à candidature. En dehors des documents d'identification, chaque candidat a présenté un mémoire sur l'un des sujets ci-après :

- paix et sécurité, gage du développement ;
- jeunesse, force de développement ;
- protection des populations civiles en cas de troubles ;
- corruption et développement.

Comme vous pouvez le noter, il s'agit là de thématiques qui sont d'actualité, tout aussi intéressantes les unes que les autres et pour lesquelles les copies des postulants ont reçu les appréciations et les notes conséquentes d'un jury d'enseignants bien rompus à la tâche, après les travaux d'anonymat effectués par un secrétariat désigné à cet effet.

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les lauréats,

Vous devez donc, en toute conscience, être fiers d'être les meilleurs candidats de vos Départements respectifs au regard des notes et appréciations obtenues.

Votre présence ici, ce jour, n'est donc pas le fruit d'un hasard. C'est l'aboutissement de vos efforts personnels. C'est pourquoi, je me fais l'agréable devoir de vous adresser mes vives et chaleureuses félicitations.

Mesdames et Messieurs, Chers parlementaires Juniors,

En procédant ainsi, nous avons été guidés par le souci de créer au profit des jeunes de tous les départements de notre pays un cadre de concertation et de brassage en même temps qu'un lieu d'apprentissage de la vie parlementaire et de gestion des différences. Nous avons voulu aussi nous assurer que nos jeunes parlementaires sont aguerris pour comprendre les questions importantes de la jeunesse en vue de la formulation de propositions concrètes et pertinentes aux autorités compétentes.

Vous avez donc le mérite de figurer parmi les 85 jeunes qui ont le privilège, mais aussi la lourde charge d'inaugurer la nouvelle ère du Parlement des Jeunes au Bénin. A cet égard, vous avez une lourde responsabilité : celle de poser sur des bases solides et saines une organisation de la jeunesse que, de tous mes vœux, je souhaite voir se développer dans le temps. Ce n'est donc pas par hasard que nous avons décidé de vous faire tenir vos assises en ce haut lieu chargé d'histoire et de symbole qu'est le Palais des Gouverneurs, qui devient aussi à partir d'aujourd'hui la maison de la jeunesse béninoise.

Durant les deux jours que dureront vos travaux, **Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs**, vous aurez à suivre une série de communications qui vous permettront de vous approprier la genèse et les missions du parlement des jeunes et de prendre la mesure des tâches qui vous attendent.

Vous aurez également à adopter les textes fondamentaux du parlement des jeunes, à savoir les statuts et le règlement intérieur qui régiront la vie de l'institution. Par ailleurs, vous procéderez à l'élection du Bureau qui devra présider aux destinées de votre parlement pour les trois prochaines années.

Je souhaite simplement que ce Bureau qui sera issu de vos échanges reflète la configuration géographique de notre pays et que le profil et les capacités des personnes appelées à diriger les instances de votre institution soient en adéquation avec les objectifs d'efficacité et de transparence que vous devez vous assigner. Le leadership, la clairvoyance et la performance doivent déterminer le choix de vos responsables. C'est à ce seul prix que vous aurez un parlement des jeunes vraiment représentatif, efficace et soucieux de l'accomplissement correct de ses missions.

Vous convenez donc avec moi que vos défis sont très importants et dignes d'intérêt. Je ne doute pas un seul instant de votre détermination à mener à bien les nobles et exaltantes missions qui vous sont assignées.

Je voudrais vous exhorter à faire preuve de sérieux et de responsabilité durant les travaux. Au cours de vos délibérations, vous devez vous souvenir que vous agissez, non pas pour votre propre compte, mais pour le compte de millions de jeunes qui souhaitent vivement que vous soyez dignes de leurs ambitions et de leurs attentes. A cet effet, vous serez accompagnés par les membres du comité d'encadrement à qui je vous recommande de prêter une écoute attentive.

Je voudrais formuler le vœu que de vos assises, découlent des résolutions pertinentes qui pourront inspirer aussi bien l'Assemblée Nationale que les autres instances de décisions. Et, lorsque je me réfère à la diversité de vos provenances, je suis rassuré que les objectifs de votre parlement seront atteints.

C'est sur ces mots d'espoir que je déclare officiellement installé le parlement des jeunes du Bénin et ouverts les travaux de votre première session.

Pleins succès à vos travaux

Je vous remercie.